

# Suzuki Communiqué de Presse 18/12/2009

## Action Salon Suzuki:

**Suzuki 2 + 2 ans de garantie supplémentaire (valeur 200 euros) + Suzuki Assistance**  
**Valable dans tout le réseau pendant le mois de janvier**

### **Suzuki Assistance Gratuite**

Suzuki et VAB vous offrent une assistance gratuite à l'achat d'une nouvelle moto. Pendant 2 ans depuis l'enregistrement de garantie, le véhicule est couvert par une assurance.

Cette assurance est gratuite et garantit un service mobilité en cas de panne. Cette assurance est valable pour toutes les nouvelles motos Suzuki qui ont été vendues et enregistrées par le réseau agréé Suzuki et qui ont été immatriculées en Belgique ou au Grand-duché du Luxembourg.

Plus d'info chez votre concessionnaire Suzuki ou via [www.suzuki2wheels.be](http://www.suzuki2wheels.be). Le numéro de Suzuki Assistance est accessible 24h sur 24: +32 (0)3 253 61 44.

### **Suzuki 2 + 2 ans de Garantie**

Suzuki vous offre une garantie supplémentaire de 2 ans en plus de la garantie d'usine à l'achat d'une nouvelle Suzuki. Cette garantie prolongée offerte par Suzuki Belgique est soumise aux mêmes conditions reprises dans le carnet de garantie d'usine.

La garantie prolongée est uniquement valable sur les machines de route immatriculées avec une cylindrée à partir de 124cm<sup>3</sup>. Les quads, les modèles off-road, les enduros, les machines utilisées en compétition et toutes machines non immatriculées ne sont pas couverts par cette garantie.

Cordialement,

Thomas Vanoutryve

Marketing Manager Moteo  
**Suzuki - Sym - Peugeot - Derbi**

Tel: +32/34.50.04.76  
GSM: +32/486.807.483  
thomas.vanoutryve@suzuki.be  
thomas.vanoutryve@alcopa.com  
Satenrozen 8 - 2550 Kontich